

# Le Point

“ 4<sup>ème</sup> Conférence  
Annuelle ”

## Ville intelligente & connectée

*Energie, transports, télécom, data :  
les nouvelles mobilités à l'ère digitale*



Une conférence Le Point  
Jeudi 14 Novembre 2013 de 14h00 à 18h30  
La Maison des Centraliens, Paris

Nos partenaires :

DE PARDIEU BROCAS MAFFEI  
AVOCATS



Avec :

FUTURA  
POLIS

AutoAddict  
[www.auto-addict.com](http://www.auto-addict.com)

## Le panel des orateurs



Christian Estrosi

- *Christian Estrosi*, Député Maire, **Ville de Nice – Président, Métropole Nice Côte d'Azur**



Thierry Wahl

- *Gilles Vesco*, Adjoint au Maire, Délégué aux nouvelles mobilités et nouveaux modes de vie urbains, **Ville de Lyon** - Vice-président du Grand Lyon chargé des nouvelles mobilités, **Communauté Urbaine du Grand Lyon**



Olivier Onidi

- *Thierry Wahl*, Inspecteur général des finances, **Secrétaire général du Débat national sur la transition énergétique**

- *Olivier Onidi*, Directeur Mobilité innovante et durable DG Move, **Commission Européenne**



Nadia Féraoun-Bouzigues

- *Nadia Féraoun-Bouzigues*, Conseillère technique restructurations et filière automobile, **Ministère du Redressement Productif**

- *Denis Leroy*, Vice-Président Mobilité et Transport, **Communauté d'Agglomération de la Rochelle**



Catherine Trautmann

- *Bernard Salha* Directeur R&D, **EDF**

- *Christine Le Bihan-Graf*, Avocat Associée, **De Pardieu Brocas Maffei**

- *Catherine Trautmann*, Députée Européenne - Vice-Présidente en charge du développement économique enseignement supérieur et de la recherche, **Communauté Urbaine de Strasbourg**



Michel Duchène

- *Michel Duchène*, Adjoint au Maire en charge de la prospective et de la stratégie Urbaine, de la circulation et du stationnement, **Ville de Bordeaux** - Vice-Président en charge des grands projets urbains, **Communauté de Communes de Bordeaux**

- *Albert Galloy*, Vice Président en charge du déploiement de l'innovation, **VISA EUROPE**



Jacques Chiron

- *Jacques Chiron*, Adjoint au Maire en charge des Déplacements et de l'Embellissement de la Ville, **Ville de Grenoble** - Sénateur de l'Isère - Vice-président, **SMTC Syndicat Mixte des Transports en commun de l'Agglomération Grenobloise**



Denis Leroy

- *Joël Carreiras*, Président de la commission transports et déplacements, **Toulouse Métropole** - Vice-Président, **Groupe des Autorités Responsables du transport (GART)** - Président de la commission Intermodalité et Péri Urbain, **GART**



Joël Carreiras

- *Christelle Chabredier*, Déléguée Relations Institutionnelles et Chef de Projet Véhicules Electriques - Direction Responsabilité Sociale et Environnementale, **La Poste**

- *Michel Gardel*, Vice Président Europe, **Toyota Europe**

## Pourquoi participer ?

Madame, Monsieur,

**La mobilité est au cœur des préoccupations des collectivités.** Applications mobiles offrant les horaires de transports en temps réel ou le paiement sans contact, horodateurs et stationnement intelligents, géolocalisation des stations d'auto-partage ou de recharge, situation du trafic, véhicules électriques, smart grids ... les initiatives pour **devenir de véritables villes intelligentes et connectées au service des citoyens se multiplient.**

A l'aube de l'adoption du projet de loi pour la transition énergétique à l'automne 2013, **la maîtrise des mobilités est l'objet de toutes les attentions.** Le secteur des transports est en effet le deuxième secteur le plus consommateur d'énergie et représente plus de 30% de la consommation d'énergie finale et 70% de la consommation de produits pétroliers\*.

Pour autant, tenir le cap énergétique grâce à l'innovation dans les mobilités signifie transformer profondément la ville de manière pluri-dimensionnelle. Ces enjeux multiples touchent plusieurs problématiques :

- mix énergétique
- nouveaux usages à valeur ajoutée et digitalisation des services
- redéploiement des transports en commun et articulation avec les transports individuels et propres
- maillage des bornes de recharge
- coordination telecom-systèmes d'information-moyens de paiement, le tout dans le respect des obligations réglementaires propres aux datas

Pour la 4<sup>e</sup> année consécutive, Le Point vous invite à partager les expériences des collectivités pionnières, des industriels et des autorités impliquées dans la transformation des villes face aux enjeux énergétiques. En une après-midi, nous vous invitons pour un tour **d'horizon des défis** que les collectivités doivent relever en matière **de technologies de l'information, digitalisation des usages, transport et énergie** pour bâtir les **villes intelligentes et connectées de demain.**

Nous réjouissons de vous accueillir lors de cette conférence, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.



**Jérôme Cordelier,**

Rédacteur en chef « Villes et éditions régionales »,

**Le Point**

**14h00 Les villes intelligentes et connectées face aux 3 défis de la mobilité**

**La vision des collectivités pionnières**

- Défi 1 : Quel mix énergétique idéal pour les cités 2.0 ?
- Défi 2 : Les nouveaux usagers de la révolution digitale, aiguillons de la ville du futur
- Défi 3 : Voitures et transports en commun : La guerre est déclarée !

**Christian Estrosi**, Député Maire, **Ville de Nice** – Président, **Métropole Nice Côte d'Azur**

**Gilles Vesco**, Adjoint au Maire, Délégué aux nouvelles mobilités et nouveaux modes de vie urbains, **Ville de Lyon** - Vice-président du Grand Lyon chargé des nouvelles mobilités, **Communauté Urbaine du Grand Lyon**

**14h40 La mobilité, enjeu majeur de la transition énergétique**

**Thierry Wahl**, Inspecteur général des finances, **Secrétaire général du Débat national sur la transition énergétique**

**15h00 L'Energie au cœur des mobilités : quels business models gagnants dans les cités 2.0 de demain ?**

**Des réseaux électriques aux infrastructures de (re)charge, la France en retard ?**

- Les impacts de la nouvelle directive sur la délégation de service public et du Projet de loi de décentralisation sur les prérogatives des collectivités
- Les dernières avancées du réseau national de bornes de recharge voulu par le gouvernement à l'instar des stations services
- Du maillage national au réseau local d'énergie, qui fait quoi avec quelles responsabilités ?

**Olivier Onidi**, Directeur Mobilité innovante et durable DG Move, **Commission Européenne**

**Nadia Féraoun-Bouzigues**, Conseillère technique restructurations et filière automobile, **Ministère du Redressement Productif**

**Denis Leroy**, Vice-Président Mobilité et Transport, **Communauté d'Agglomération de la Rochelle**

**Bernard Salha**, Directeur R&D, **EDF**

**Christine Le Bihan-Graf**, Avocat Associée, **De Pardieu Brocas Maffei**

**16h00 Pause-Café**

**16h20 Quel nouveau bouquet de services liés à la mobilité développer face à la digitalisation des usages ?**

- Applications mobiles, horodateurs et stationnement intelligents, bornes tactiles, wifi, horaires de bus en temps réel, emplacement des stations d'auto-partage, situation du trafic, vidéosurveillance, géolocalisation ... : Quels nouveaux usages dans la ville de demain ?
- De la gestion du trafic/des flux aux offres de services d'information aux voyageurs en temps réel, quelles données nécessaires pour fluidifier les flux ?
- Les nouveaux moyens de télécommunication envisagés comme de véritables outils de mobilité
- Une ville connectée oui mais pas sans carte : quand la carte, le NFC, les paiements à distance et le sans-contact mobile sont la clé du succès des mobilités
- Les nouvelles perspectives offertes par les capteurs pour mesurer le trafic routier et réguler l'éclairage public en fonction de la fréquentation

**Catherine Trautmann**, Députée Européenne - Vice-Présidente en charge du développement économique enseignement supérieur et de la recherche, **Communauté Urbaine de Strasbourg**

**Michel Duchène**, Adjoint au Maire en charge de la prospective et de la stratégie Urbaine, de la circulation et du stationnement, **Ville de Bordeaux** - Vice-Président en charge des grands projets urbains, **Communauté de Communes de Bordeaux**

**Albert Galloy**, Vice Président en charge du déploiement de l'innovation, **VISA EUROPE**

**17h30 Quand les transports sont connectés à la ville intelligente**

**Des premières expérimentations à la montée en puissance des Véhicules to Grid, les conditions requises pour un déploiement généralisé**

- Quelle revue des schémas de déplacements pour les villes de demain ?
- Les nouveaux réseaux de transports en commun
- Quelle est la maturité du marché du véhicule électrique ? Quels leviers au sein des collectivités, des entreprises et chez les particuliers ?
- Les impacts du décret « droit à la prise »
- Les nouvelles opportunités de maîtrise de la consommation énergétique par les véhicules to grids

**Jacques Chiron**, Adjoint au Maire en charge des Déplacements et de l'Embellissement de la Ville, **Ville de Grenoble** - Sénateur de l'Isère - Vice-Président, **SMTC Syndicat Mixte des Transports en commun de l'Agglomération Grenobloise**

**Joël Carreiras**, Président de la commission transports et déplacements, **Toulouse Métropole** - Vice-Président, Groupement des Autorités Responsables du transport (GART) - Président de la commission Intermodalité et Péri Urbain, **GART**

**Christelle Chabredier**, Déléguée Relations Institutionnelles et Chef de Projet Véhicules Electriques - Direction Responsabilité Sociale et Environnementale, **La Poste**

**Michel Gardel**, Vice Président Europe, **Toyota Europe**

**18h40 Clôture de la conférence**

# Bulletin d'inscription

**Le jeudi 14 Novembre 2013**

**Conférence Le Point "Ville intelligente & connectée"**

**La Maison des Centraliens**

**8 rue Jean Goujon 75008 Paris**

LEV1311



Scan pour inscription

## A. Informations sur le participant

Mademoiselle  Madame  Monsieur

Nom : ..... Prénom : .....

Fonction : .....

Tel : ..... Fax : .....

E-mail : .....

## B. Informations sur la société

Société : .....

N° TVA intracommunautaire (impératif) : .....

Adresse : .....

CP : ..... Ville : .....

Pays : ..... Tel : ..... Fax : .....

Adresse de facturation si différente : .....

## C. Règlement

**Par chèque** à l'ordre de Development Institute International en portant la mention **LEV1311** au dos du chèque

**Par virement** à notre banque : BNP, compte N°30004 00760 00010009271/92 libellé au nom de Development institute international avec la mention **LEV1311** et le nom du participant

**Par virement international SWIFT** à notre banque : BNP AFRPPPCE, IBAN : FR7630004 00760 000 10009271 /92 libellé au nom de Development institute international avec la mention **LEV1311** et le nom du participant

## D. Confirmation

Je m'inscris et accepte les Conditions Générales de Vente

**Tarif spécial : 340€ HT (406,64€ TTC)** pour tout règlement **avant le 27/09/2013**, soit 150 € HT de réduction

**Tarif spécial : 390€ HT (466,44€ TTC)** pour tout règlement **avant le 31/10/2013**, soit 100 € HT de réduction

**Plein tarif : 490€ HT (586,04€ TTC)** pour tout règlement **après le 31/10/2013**

**Mairies, Collectivités, Ministères ou Administration Centrale : 294€ HT (351,63€ TTC) soit 40% de réduction**

**Tarif de groupe** : contactez-nous au +33(0)1 43 12 85 55

Signature et cachet de l'entreprise :

Pour participer aux débats, merci de renvoyer ce coupon accompagné de votre règlement à l'ordre de Dii

• Par courrier à l'attention de LE POINT - Dii agency

• 164 bd Haussmann • 75008 Paris • Par tel au +33 (0)1 43 12 85 55

• Par mail à [lepoint@development-institute.com](mailto:lepoint@development-institute.com) • Par fax +33(0)1 40 06 95 26

Conditions Générales de Vente : Les frais d'inscription doivent impérativement être réglés en intégralité avant l'évènement. Ils comprennent l'accès au séminaire, aux pauses-café et au cocktail. Les organisateurs se réservent le droit de modifier le programme et le lieu du séminaire si les circonstances les y obligent. Conditions d'annulation et de remplacement : Toute annulation doit nous être communiquée par écrit. Pour toute annulation plus de 30 jours avant la formation, vous pouvez bénéficier d'un report sans frais sur une session de votre choix sur l'année. Pour toute annulation 30 à 15 jours avant le séminaire les frais seront de 200 € HT. Pour toute annulation à moins de 15 jours, les frais de participation seront dus en totalité. Dans ce cas le participant peut se faire remplacer par une autre personne appartenant à l'entreprise. Merci de nous notifier le nom du remplaçant par écrit.

Protection des Données : Conformément à l'article 27 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 vous avez un droit d'accès aux données vous concernant. Sauf opposition de votre part, vos coordonnées pourront être cédées à des sociétés extérieures.

La facture tient lieu de convention simplifiée de formation professionnelle

---

Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter :

- Par courrier à l'attention de LE POINT - Dii agency
    - 164 bd Haussmann • 75008 Paris
    - Par tel au +33 (0)1 43 12 85 55
  - Par mail à [lepoint@development-institute.com](mailto:lepoint@development-institute.com)
    - Par fax +33 (0)1 40 06 95 26
-